

## COMMUNIQUE DE L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES AVOCATS EN DANGER (OIAD)

### Suivi de la situation des avocats défenseurs des droits de l'Homme en Chine

Mercredi 22 février 2017

L'Observatoire international des avocats en danger dénonce avec fermeté la poursuite de la répression menée contre les avocats défenseurs des droits de l'Homme, lancée par les autorités chinoises depuis juillet 2015.

Selon l'organisation *China Human Rights Lawyers Concern Group* basée à Hong-Kong, ce sont aujourd'hui 26 avocats qui ont été relâchés sous caution après avoir été arrêtés, 40 qui se sont vus interdire toute sortie du territoire, 6 avocats qui ont été condamnés, 8 qui attendent encore leur procès et sont toujours incarcérés et un avocat détenu au secret, l'avocat Jiang Tianyong. L'organisation rappelle que ce sont au total plus de 300 avocats, juristes et militants des droits de l'Homme qui ont été victimes de cette vague de répression.

Récemment encore, trois avocats détenus se sont vus formellement accusés du crime de « *subversion de pouvoir d'Etat* » et risquent de lourdes condamnations. Tous trois auraient d'ores et déjà été victimes de graves actes de torture durant leur détention.

**Wang Quanzhang** a été arrêté le 10 juillet 2015 et maintenu en « résidence surveillée dans une zone désignée » - c'est-à-dire en détention secrète – ces 19 derniers mois. Il n'a été formellement accusé de « *subversion du pouvoir d'Etat* » que le mardi 14 février 2017 par le Procureur de Tianjin. Il sera jugé devant la 2e Chambre de la Cour intermédiaire du Peuple de Tianjin, celle-là même qui avait condamné en août 2016 à des peines de 3 à 7 ans de prison d'autres juristes poursuivis pour leurs activités en faveur des libertés publiques et des droits de l'Homme.

La femme de Wang Quanzhang, Madame Li Wenzu, a indiqué à la presse faire pour sa part l'objet d'une surveillance permanente, dénonçant l'installation de plusieurs caméras à l'extérieur de son appartement et l'installation de policiers dans un appartement de son immeuble.

➤ Lire le portrait de Wang Quanzhang réalisé par le CHRLCG :  
<http://www.chrlawyers.hk/en/content/wang-quanzhang>

**Li Heping** a été arrêté le 8 janvier 2016 et maintenu en détention dans un lieu secret, sans contact avec ses avocats ou avec sa famille. Sa femme a engagé de nombreuses procédures pour connaître le lieu de détention de son mari avant de découvrir en janvier 2017 que Li Heping était détenu au Centre de détention N°1 de Tianjin sous un autre nom. Ce n'est qu'au début du mois de décembre 2016 qu'il a été formellement accusé de « *subversion de pouvoir d'Etat* ». D'après son avocat, cette accusation vise les études auxquelles Li Heping a participé, en collaboration avec des organisations internationales, sur les questions de torture et de peine de mort en Chine.

Son propre frère, l'avocat Li Chunfu, a également été arrêté et torturé. A sa libération sous caution le 12 janvier 2017, Li Chunfu est apparu fortement affaibli en raison des traitements infligés en détention, avant d'être diagnostiqué comme présentant des symptômes de schizophrénie dus à une exposition à des traitements violents.

- Lire le portrait de Li Heping réalisé par le CHRLCG : <http://www.chrlawyers.hk/en/content/li-heping>

**Xie Yang** a pour sa part été arrêté le 11 juillet 2015. Ses avocats ont révélé le 4 janvier 2017, à l'issue d'un entretien avec leur client, que ce dernier avait été maintenu en détention pour avoir refusé de reconnaître sa culpabilité et de dénoncer publiquement le comportement de ses confrères engagés dans des affaires de droits de l'Homme. Xie Yang a également été victime d'actes de torture, comme ses confrères Wang Quanzhang et Li Heping, ainsi que l'ont révélé ses avocats et plusieurs rapports. Ils auraient été privés de sommeil, de nourriture et d'eau, battus, forcés de rester des heures durant dans des positions inconfortables et constamment menacés de mort, les menaces s'adressant également à leur famille. Le *China Human Rights Lawyers Concern Group* évoque pour sa part des actes de torture incluant notamment de chocs électriques.

Xie Yang et ses avocats ont porté plaintes pour « torture en vue d'obtenir des confessions » et « recours à la violence pour obtenir des preuves », des actes réprimés par la législation chinoise.

- Lire le portrait de Xie Yang réalisé par le CHRLCG : <http://www.chrlawyers.hk/en/content/xie-yang>

L'Observatoire international des avocats en danger apporte tout son soutien à ces avocats et leur famille et appelle les autorités à cesser immédiatement toutes poursuites contre ces avocats et militants des droits de l'Homme, à garantir leur liberté, leur sécurité et leur protection contre tout acte de torture ou toute forme d'intimidation ou de persécution.

- Lire la lettre ouverte adressée au Président chinois Xi Jinping : <https://www.acatfrance.fr/app/items/print/actualite/mettons-fin-a-la-persecution-des-avocats-chinois>
- Court-métrage de l'OIAD : <https://youtu.be/ixnrrIFVp-Q>

## Qui sommes-nous ?

*L'Observatoire international des avocats en danger a été fondé par le Conseil national des barreaux (France), le Barreau de Paris (France), le Consejo General de la Abogacía Española (Espagne), et le Consiglio Nazionale Forense (Italie). Son objectif est de mener une veille permanente de la situation des avocats menacés dans le monde en raison de l'exercice légitime de leur profession et de porter assistance aux avocats dont la vie, la liberté ou l'exercice professionnel sont menacés.*

*Sont membres actifs de l'OLAD les barreaux suivants :*

*Rouen*

*Caen*

*La Rochelle*

*Montpellier*

*Metz*

*Hauts-de-Seine*

*Tours*

*Thonon-les-bains*

*Brest*

*Lyon*

*Strasbourg*

*Rome*

*Oristano*

*Turin*

*Brescia*

*Bari*

*Messina*

*Monza*

*Madrid*

*Talavera de la Reina (Tolède)*

*Lleida*

*Caceres*

*Bilbao*

*Barcelone*

*Genève*

*Diyarbakir*